

ROUPEMENT
- D' -
COMPAGNIE OU ESCADRON
DE
UNITÉ
BRIGADE DE
PROCÈS VERBAL N° 55 14/1 / 1978
ANALYSE - RÉFÉRENCE

D'ENQUÊTE PRELIMINAIRE

78305946

CAVRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE
Banalise
M. O. H.

CODE

OBSERVATION D'UN OBJET VOLANT NON IDENTIFIE

(faits s'étant produits le 14 Janvier 1978 à 5 heures 57 à ())

NOUS SOUSSIGNÉS

, gendarme, agent de police judiciaire,

VULES ARTICLES 20 et 75 du code de procédure pénale

RAPPORTONS LES OPÉRATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS

LE 14 Janvier 78 A 14 HEURE(S) 25, se présente au bureau de notre Brigade, M.

, ans, chauffeur, domicilié à (), qui nous déclare avoir observé un objet volant non identifié ce jour à ().

Nous, gendarme , entendons :

, né le à () de et de ()
, chauffeur, domicilié à ()
qui nous déclare :

"Ce matin, à 5 heures 57, je circulais sur la route de à (). Alors que je me trouvais au lieu dit " " en () j'ai pu observer deux boules de couleurs différentes: une orange et une bleue qui m'ont semblés ressembler à un ballon de rug/by ou un ballon écrasé, et distantes d'environ 50 Cm l'une de l'autre

Ces objets sont apparus à environ 500 mètres devant moi.

S.I. : Je me trouvais au volant de mon camion au moment de l'observation. Ce phénomène n'a pas perturbé la marche de mon véhicule.

S.I. : Au moment où j'observais ces objets, la route et les champs étaient éclairés. Un kilomètre plus loin, j'ai remarqué qu'une prairie était éclairée comme un terrain de Foot-ball la nuit. Ce-pendant, je n'ai pas aperçu les objets à ce moment.

S.I. : Les objets que j'ai observés étaient fixes et n'ont pas changé de couleur.

S.I. : Le ciel était dégagé, il ne pleuvait pas.

S.I. : Je ne me suis pas arrêté et j'ignore si d'autres personnes ont aperçu le phénomène.

S.I. : D'après moi, les objets se trouvaient sensiblement dans la direction de (). Je me trouvais au sépulcre, dans le Hameau. " " " " " "

DESTINATAIRES	INDEXATION ET NOMBRE D'EXEMPLAIRES	DATE DE CLÔTURE	VU ET TRANSMIS PAR LE COMMANDANT D'UNITÉ
	voir "In Fine"	LE 19 Janvier 1978	Le 20 Janvier 1978
			L'Adjudant
	ARCHIVE TRANSMISE AU CDT	SIGNATURE (S)	Commandant la brigade
			02 MARS 1978
			SIGNATURE ET CACHET

Le 14 Janvier 1978 à 14 heures 40, lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus j'y persiste et n'ai rien à y changer à y ajouter ou à y retrancher.

(A signé au carnet de déclarations.)

L'examen d'une carte de la région permet de déterminer que le témoin circulait sur le C.D. . Selon ses dires, à savoir que les objets lui sont apparus dans la direction de () ceux-ci ont donc été observés vers l' .

Le témoin n'a pu préciser à quel moment ils ont disparu, étant occupé par la conduite de son véhicule.

Mentionnons que M. est honorablement connu de nos services, et son témoignage ne paraît pas être le fruit d'une hallucination. Cette personne présente également une certaine accoutumance à la conduite nocturne puisque employé des transports de () depuis de nombreuses années. La conduite de camions chargés de gaz liquide est confiée à M. . Il effectuait l'un de ces transports au moment des faits.

CLOTURE

Procédure établie en huit exemplaires destinés :

LE PREMIER à M. le Préfet des à _____

LE SECOND à M. le Procureur de la République à _____

LE TROISIEME à M. le Général Commandant la 2ème région aérienne à _____

X LE QUATRIEME ET LE CINQUIEME à M. le ministre des ^{la Défense} ~~Armées~~, Direction de la Gendarmerie et de la justice militaire, bureau emploi renseignement à.....

LE SIXIEME à M. le Procureur de la République à _____
(à titre d'information)

LE SEPTIEME au Commandant la Compagnie de Gendarmerie à _____
(à titre de compte rendu)

LE HUITIEME aux Archives